

Bureau:
Passage
Lemonnier
12.

Bureau:
Passage
Lemonnier
12.

LE RASOIR



LES CHAMPIONS DE LA PAIX EUROPÉENNE

« Et dire que ces gens là veulent à tout prix le maintien de la paix ! Juge un peu, mon bon, ce que cela serait si par hasard ils se mettaient en tête de désirer la guerre ! »

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

UN MÉTIER DE CHIEN.

C'est avec une sueur froide au front que j'ai lu dans le *Moniteur* la nomenclature de toutes les autorités plus ou moins constituées qui ont cru devoir se rendre le 1^{er} Janvier au Palais de Bruxelles, pour haranguer le Roi sous prétexte de nouvel an.

Tudieu! quelle collection et quelle variété pittoresque!

Les présidents du Sénat, de la Chambre, de la Cour de cassation, de la Cour d'appel, de la Cour militaire, du Conseil des mines, de l'Académie de médecine, le gouverneur de la Banque Nationale, le bourgmestre de Bruxelles, le doyen de Ste-Gudule, le recteur de l'Université libre, le grand rabbin Israélite, l'immortel Tesch, gouverneur de la société générale pour favoriser (!) l'industrie nationale et un tas de personnages du même acabit ont tour à tour défilé devant Sa Majesté en lui débitant gravement les sornettes les plus extraordinaires.

Et encore ces gaillards-là s'entendaient au préalable pour introduire un peu de variété dans leurs harangues surannées.

Mais pas du tout; ils viennent tous l'un après l'autre, sans pudeur comme sans remords, débiter les mêmes insanités... que c'est positivement comme un bouquet de fleurs de rhétorique prud'homme.

Non mais, vous imaginez-vous le martyr de ce pauvre Léopold II, obligé par devoir d'état de se laisser bassiner pendant trois ou quatre heures par ces disconceurs impitoyables.

Le pire de l'affaire, c'est qu'il faut écouter tout cela sans rire et garder malgré tout un sérieux des plus auguste.

Ah! si après chaque harangue Sa Majesté pouvait se soulager en se livrant à un accès de fou-rire ou en pinçant, haut la jambe, un entrechat échevelé, je ne veux pas dire que le supplice serait à la rigueur supportable.

Mais hélas! l'étiquette des Cours s'oppose rigoureusement à des intermèdes de l'espèce et le pauvre Sire doit avaler, calme et digne, jusqu'à la dernière, les indigestes tartines que des scélérats sans entrailles lui présentent au lieu de gâtelles.

En vérité, le lamentable déjeuner de commencement d'année, et combien je trouve mon sort préférable à celui de ce monarque infortuné!

Enfin, tout le monde n'est pas né pour être heureux ici-bas.

Et dire qu'il y a encore des grincheux qui osent prétendre que le traitement du Roi est trop élevé.

Allons donc! Pour ma part, quel que soit le nombre de millions que l'on voudrait m'allouer, je me verrais forcé de confesser mon manque absolu d'apti-

tudes à remplir les charges principales de l'emploi.

Malgré moi, je ne pourrais m'empêcher de rire et une majesté qui rit, voyez-vous, ce n'est plus cela du tout, oh! mais du tout!

A. RIGOBERT.

Éloquence au poids.

J'ai l'avantage d'être abonné aux *Annales parlementaires*.

Quand je dis *avantage*, ce n'est pas que je considère comme une jouissance la lecture des divagations oratoires de nos représentants, loin de là. Mais l'éloquence de nos députés à ceci de bon qu'elle peut en certains cas remplacer avec succès le chloroforme et que, vendue au kilogramme chez l'épicier du coin, elle rapporte presque autant que n'importe quel autre papier.

C'est ainsi que l'abonnement aux dites *Annales* ne grève mon budget que de trois francs par session.

Or, pour peu que nos législateurs soient verbeux, la collection complète d'une session représente, en papier, une somme de cinq francs au moins.

Ci, deux francs de bénéfice net.

Mon abonnement m'ayant rapporté, l'année écoulée, un bénéfice de cet import, j'ai tout lieu de considérer la dernière session comme ayant été des plus satisfaisantes.

A vrai dire, deux francs ne sont pas le Pérou; aussi n'entrevois-je pas encore l'époque où mon abonnement me permettra de vivre de mes rentes ni même d'entreprendre un voyage en Terre-Sainte.

Mais je ne désespère nullement, et s'il faut vous parler franchement, je vous avouerai que j'ai fondé les plus riantes espérances sur les accès verbeux des virtuoses de notre Parlement.

Je regrette fortement par exemple que la Députation liégeoise soit si peu loquace; elle nuit considérablement, par son mutisme, à ma petite spéculation.

J'évalue à 1 franc 50 centimes le bénéfice net à réaliser si MM. Dupont et Neef-Orban voulaient y mettre un peu de bonne volonté.

L'homme le plus précieux de la Chambre, au point de vue mercantile, c'est assurément le noble sire Kervyn de Lettenhove.

Celui-là remplit à lui seul, cinq, six et même sept pages des *Annales parlementaires* sans se gêner; malheureusement quoi qu'il n'y ait pas de gêne pour lui, il n'y a pas de plaisir pour les autres.

Je ne crois pas trop m'exposer néanmoins en avançant que les abonnés de cette soporifique publication réaliseraient en peu de temps une petite fortune si M. Kervyn avait souvent l'occasion de développer la nécessité sociale

des fondations de messes ou de se livrer à des dissertations sur les bienfaits des corporations religieuses.

Deux excellentes recrues, toujours au point de vue mercantile, ce sont assurément MM. Ancion et Cartuyvels, les nouveaux députés de Waremmé.

Je taxe à 0,80 centimes minimum le profit à retirer de leurs savantes considérations sur la culture de la betterave et du topinambour.

Abstraction faite de toute arrière-pensée politique, je dois reconnaître que les électeurs Hesbignons ont été merveilleusement inspirés lorsqu'ils ont élus représentants ces estimables protecteurs de l'industrie sucrière.

Un homme qui a aussi sa valeur, mercantilement parlant, c'est encore M. de Landsheere, président actuel de la Chambre.

Le digne homme ne laisse jamais passer une séance sans imposer plusieurs fois silence à la tribune des journalistes ou sans prier ses honorables collègues « *de ne pas interrompre l'orateur.* »

Or, les apostrophes présidentielles étant soigneusement consignées aux *Annales*, il en résulte, par session, un petit bénéfice qui me paraît pouvoir être évalué sans exagération à 40 ou 45 centimes.

Maintenant que j'ai exposé l'avantage que procure l'abonnement aux *Annales parlementaires*, dois-je montrer le revers de la médaille?

Hélas! il y a un désagrément attaché à cette brillante spéculation: c'est le danger que l'on court en s'assimilant d'immenses pages farcies d'une prose indigeste.

Moi, je me garde bien d'en lire une traitresse ligne; mais il en est qui, moins bien avisés, absorbent un, deux, trois et quelquefois quatre discours.

Ceux-là, les malheureux, que Dieu les garde en vie!

RACAGNAC.

Cette chère hygiène!

La discussion du budget communal de 1887 n'a pas été précisément d'une gaieté folle.

Nos édiles se sont contentés de bâcler tranquillement l'affaire, à la papa, sans engueulades bien sérieuses, et en fin de compte l'ensemble du budget a été voté par tous les membres présents avec la touchante unanimité traditionnelle.

Il y a eu cependant, à un moment donné, une petite échange de vues entre les honorables MM. Renkin et d'Andrimont, qui m'a plongé dans des abîmes de perplexité.

Pour ne rien ôter à la saveur des judicieuses observations présentées par ces respectables municipaux, je crois bien faire en reproduisant textuellement l'extrait suivant du compte-rendu stenographié du *Journal de Liège*:

« M. Renkin. Généralement, toutes les petites maisons sont louées à Liège, chambre par chambre. Cet état de choses est excessivement mauvais et contraire à l'hygiène. Il me semble qu'il y aurait lieu de prendre des mesures pour obvier à cet abus. Quand il y aura trop de personnes dans une de ces maisons, on pourrait les punir en ne les exemptant pas de la taxe.

M. d'Andrimont, bourgmestre. Je trouve que le seul remède, dans des cas semblables, c'est tout simplement d'interdire la maison. »

Excellents cœurs, va! Ils savent que l'ouvrier est logé trop à l'étroit et ils rêvent de lui endosser des pénates à la fois plus vastes et plus salubres.

Cette généreuse idée part, je le veux bien, d'un bon naturel; malheureusement on peut se demander avec inquiétude comment ses hygiéniques promoteurs vont s'y prendre pour parvenir à la mettre en pratique,

N'en déplaise à MM. Renkin et d'Andrimont, s'il y a dans la bonne ville de Liège, quantité de petites maisons louées chambre par chambre, c'est apparemment parce qu'il existe un nombre considérable de ménages qui sont obligés, vu l'exiguïté de leurs ressources, de se loger au meilleur marché possible.

Il me paraît assez présumable que si les pauvres diables qui grouillent avec leur famille dans quelque misérable chambre malsaine avaient les moyens de prendre à bail un des somptueux hôtels de l'île de Commerce ou du Boulevard Piercot, ils n'hésiteraient pas une seconde à déguerpir au galop des infects taudis où ils végètent, pour aller se fixer dans des lares plus luxueuses.

Puisque donc les nécessités de l'hygiène commandent impérieusement d'édicter des mesures pour obvier aux abus signalés par le judicieux M. Renkin, je ne vois qu'une seule chose à faire dans l'occurrence: c'est d'allouer à chaque famille pauvre une subvention trimestrielle qui lui permette de payer régulièrement le loyer d'une maison à deux étages ou tout au moins d'un appartement de cinq pièces.

Mais j'ai bien peur qu'il passera encore pas mal d'eau sous le pont des Arches avant que l'on ne s'arrête à une solution aussi radicale.

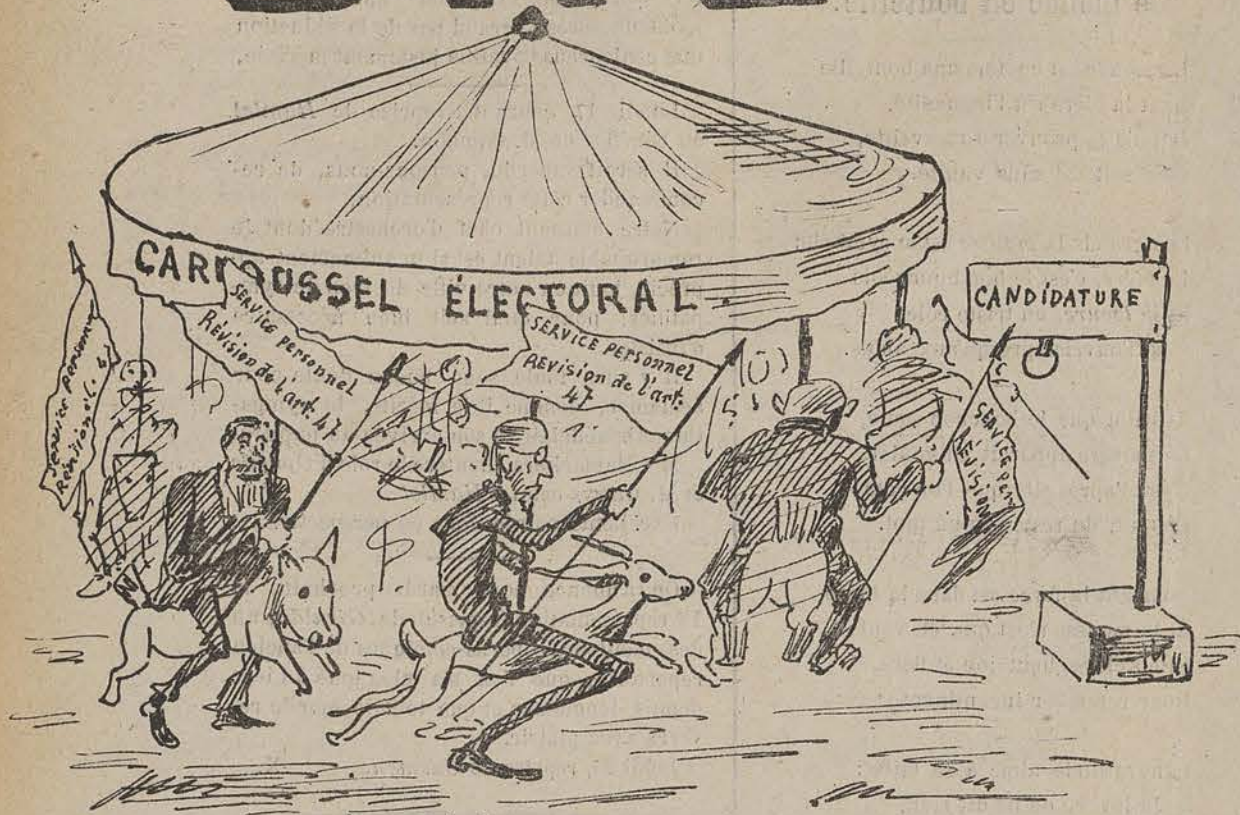
Quant au remède préconisé par le sévère M. d'Andrimont, il n'y faut pas songer.

Interdire toutes les maisons occupées chambre par chambre, c'est mettre du coup sur le pavé le plus grand nombre des familles pauvres de la ville.

Or, vous imaginez-vous une édilité raisonnable obligeant ces deshérités du sort à coucher à la belle étoile sous prétexte d'hygiène.

L'hygiène est certainement une chose adorable, mais on aura beau chanter tout ce que l'on voudra aux malheureux qui crèvent de froid, le plafond enfumé d'une étroite mansarde leur semblera toujours préférable pendant les nuits

BALIVERNES

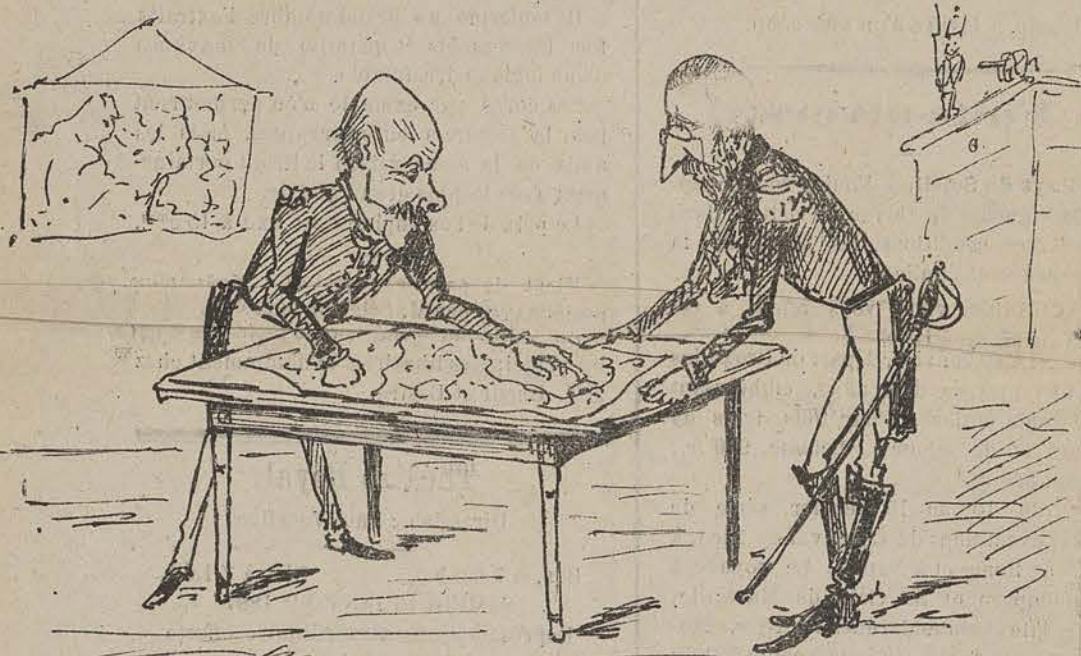


Le petit drapeau du jour.

« Ni progressistes, ni doctrinaires ! Tous révisionnistes et partisans du service personnel. Cela fait très bien dans une profession de foi tant que le grand Frère n'est pas au pouvoir. »



« Quel est cet original qui se prosterne devant nous, c'est sans doute un fou ?
« Silence, malheureux ! C'est le petit X qui sollicite le siège de député vacant. »



« Ainsi Pontus, toutes vos mesures sont prises pour sauvegarder notre neutralité si la guerre éclatait.
« Parfaitement Sire j'envoie toute l'armée Belge culotter des pipes dans l'enceinte d'Anvers et je laisse les belligérants se débrouiller entre eux sur les rives de la Meuse. Pourront se flanquer tripotées tout à leur aise. Pas de danger que j'envoie à leur secours. »



« J'ai un petit service à vous demander. La bourse ou la vie s'il vous plaît !
« Diable ! comme vous, y allez, vous !
« Que voulez-vous ? Je suis partisan convaincu du service obligatoire. »



Des dames que l'on devrait nommer membres d'honneur de l'œuvre de « l'hospitalité de nuit. »



Croquis d'hiver.
Au champ de glace — Effets de Lune —